

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation

**Band:** 102 (1999)

**Artikel:** Morimont dans l'histoire jurassienne

**Autor:** Girard, Benoît

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-684881>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Morimont dans l'histoire jurassienne

Exposé présenté à l'assemblée  
de la section delémontaine de la Société jurassienne  
d'Emulation à Morimont, le dimanche 7 juin 1998

Benoît GIRARD

Le propos de cet exposé n'est pas de remonter aux origines de Morimont et de son château dont une brève présentation nous a permis ce matin de parcourir à grands pas les principales étapes de son destin de forteresse. L'histoire de ce domaine et des vicissitudes qu'il a traversées au cours des siècles fait partie intégrante de celle du Sundgau, dont il présente la ruine castrale la plus impressionnante. Il s'agit pour nous d'examiner les liens qui unissent ce lieu-dit avec le Jura, ancien Evêché de Bâle, dans sa dimension territoriale héritée de l'annexion à la Suisse en 1815, et d'essayer de comprendre pourquoi ce nom a toujours, pour une oreille jurassienne, une résonance particulière et revêt, aujourd'hui encore, une valeur de symbole.

Sans se perdre, comme on dit, dans la nuit des temps, le destin de Morimont et de son château se trouve impliqué dans celui de cette entité politique vague appelée Evêché de Bâle, née de la donation de 999, et à laquelle les juristes de la couronne contestèrent, il n'y a pas si longtemps, le statut même d'Etat. De 1271, date à laquelle le comte Ulrich de Ferrette plaça ses terres sous la suzeraineté de l'évêque Henri de Neuchâtel, à 1641, quand le roi de France Louis XIV s'appropria, par droit de conquête, l'ensemble de l'Alsace avec le comté de Ferrette, qui lui fut cédée *de jure* par le traité de Westphalie en 1648, Morimont et son château firent partie des territoires placés sous l'autorité temporelle des évêques de Bâle, dont ils dépendaient déjà au spirituel dès l'origine et dont ils continuèrent de dépendre jusqu'à la liquidation de l'ancien diocèse en 1802. A ce titre, le château (castrum) et la seigneurie de Morimont, limitrophe de Lucelle, apparaissent, depuis 797, sous leur dénomination germanique de *Moersperc*, dans plusieurs chartes rassemblées par Joseph Trouillat dans son cartulaire, dont les 5 volumes ont été publiés entre 1852 et 1867 sous l'appellation de *Monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle*.

Par la réunion de l'Evêché à la France en 1793 pour la partie nord, en 1797 pour la partie sud, sous la dénomination ronflante de Département du Mont-Terrible, et surtout par l'incorporation de ce Département à celui du Haut-Rhin en 1800, toute frontière politique fut abolie entre l'ancien comté de Ferrette et l'Ajoie: Morimont et son château aux ruines imposantes étaient devenus de ce fait une banlieue de Porrentruy et un lieu de promenade pittoresque et touristique pour les Bruntrutains, comme pour l'ensemble des habitants de la contrée entre Bâle et Bienne d'ailleurs. L'instauration d'une nouvelle frontière politique sur la Lucelle en 1815, après l'annexion du territoire donné au canton de Berne par le Congrès de Vienne, n'a pas dû modifier beaucoup les rapports des populations avoisinantes avec Morimont qui reçoit, après comme avant, la visite de touristes attirés par la beauté du site.

Pourtant le nom de l'ancienne forteresse allait prendre un relief particulier dans l'histoire de cette nouvelle partie de leur canton que les Bernois eux-mêmes, en référence à la géographie, désignent sous le nom de Jura, en allemand Leberberg, semblant admettre implicitement le particularisme d'un territoire qui leur est étranger par la langue, la tradition historique, les mœurs et, pour une bonne part, par la confession. Les gens de l'Evêché se disent eux-mêmes Jurassiens pour se démarquer des Bernois de l'ancien canton. Ce n'est que très tardivement, soit dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, que l'expression *Jura bernois* sera utilisée, dans le but de faire la différence avec les territoires des autres cantons situés sur la même chaîne de montagne.

Morimont fait son entrée dans l'histoire des Jurassiens à propos d'un événement qui s'y est passé peu de temps avant la révolution libérale de 1830 dans le canton de Berne, qui renverse le régime de la Restauration patricienne au profit de la démocratie représentative, établie par la Constitution du 31 juillet 1831. Cet événement, c'est le *serment de Morimont*, comme se plaît à le désigner l'historiographie du XX<sup>e</sup> siècle. Cette formulation lapidaire, toujours reprise, confère à l'événement une aura quasi mythique, qui n'a rien perdu de son pouvoir évocateur, puisque notre réunion dans ce lieu y trouve sa raison d'être.

Que sait-on, et que peut-on savoir de l'événement lui-même ? Quels en furent les acteurs ? Quelle fut la portée immédiate ou différée de ce qui se passa à Morimont ? Comment se fait-il que ce fait divers ait revêtu au fil du temps une dimension nationale au point de considérer ce lieu-dit extérieur au pays, comme le «Grüttli jurassien» ? Pour tenter de trouver des réponses à toutes ces interrogations, je vous propose de passer en revue les textes que nous fournissent les sources disponibles pour reconstituer l'événement et de jeter un coup d'œil sur les interprétations dont il a été l'objet jusqu'à ce jour.

## La tradition historique

La classique *Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle* que publie Paul-Otto Bessire en 1935 et qui fut rééditée plusieurs fois jusqu'en 1977, fait une place à cet épisode en ces termes :

*En 1826, quelques jeunes gens de Porrentruy et de Delémont se rencontraient dans les ruines romantiques du château de Morimont, pour y conspirer. Ils prêtèrent le serment suivant qu'ils firent graver plus tard sur une plaque de laiton : «Sous l'ombrage de ces hêtres, au milieu de ces ruines, Xavier Stockmar, Louis Quiquerez et Olivier Seuret ont juré de délivrer le Jura de l'oligarchie bernoise au risque de la vie ou de la liberté. Ils ont tenu leur serment en 1830.<sup>1</sup>*

L'historien s'appuie sur les recherches, entreprises quelques années plus tôt et publiées en 1931, par le docteur Ernest Ceppi (1852-1934) de Porrentruy, pour découvrir la formule du fameux serment.

*Cette inscription mémorable existait encore en 1870, écrivait alors ce dernier. Je l'ai vue, de mes yeux vue sous la forme d'une plaque de laiton sur laquelle quelques lignes de texte en creux avaient été comme martelées et qui était fixée au tronc d'un arbre à l'intérieur des ruines. Ce document m'avait frappé et... je me disais qu'on ne devait pas perdre un pareil souvenir. Je n'avais ni calepin, ni crayon, mais me promis de revoir ces lieux. J'y suis retourné plusieurs fois, mais dès ma seconde visite, l'inscription n'était plus là.<sup>2</sup> Et de se désoler de la perte peut-être irrémédiable de ce document unique jusqu'au moment où Sylvain Corbat de Vendlincourt, ayant lu son article, lui communiqua les renseignements suivants :*

La plaque qui se trouvait au château de Morimont a été envoyée à Berne par M. le curé Seuret, décédé il y a plus de 6 ans ; mais je peux vous donner l'inscription. Voici ce que dit la plaquette :

Sous l'ombrage de ces hêtres, au milieu de ces ruines,  
Xavier Stockmar, Louis Quiquerez et Olivier Seuret  
ont juré de délivrer le Jura de l'oligarchie bernoise au  
risque de la vie ou de la liberté. Ils ont tenu leur serment  
en 1830<sup>3</sup>

C'est le texte même reproduit par P.-O. Bessire.

Quant à la plaque dont on avait alors perdu la trace, elle figure bel et bien dans les collections du Musée historique de Berne. L'inscription qu'elle porte diffère quelque peu de la précédente. Qu'on en juge :

En juillet 1826  
sous l'ombrage de ces hêtres,  
au milieu de ces ruines,  
X. Stockmar, les frères Ls et Aug.  
Quiquerez et Ol. Seuret ont juré  
de délivrer le Jura  
de l'oligarchie bernoise.  
Au risque de la vie et de la  
liberté ils ont tenu leur serment en 1830<sup>4</sup>

La comparaison des deux textes est intéressante. On s'aperçoit d'emblée que le premier néglige la date, alors que le second est assez précis en cette matière ; le premier omet la participation d'Auguste Quiquerez, le second la confirme. Le reste du texte est le même, à l'exception de la ponctuation qui modifie le sens de la dernière phrase.

A propos de l'anecdote relative à l'enlèvement de la plaque et à sa translation à Berne, il faut se rappeler qu'à la suite de la guerre franco-allemande de 1870, la région du Sundgau fut intégrée avec l'Alsace au II<sup>e</sup> Reich allemand jusqu'en 1918. L'abbé Alphonse Seuret (1847-1914), très francophile, fut curé de Vendlincourt à partir de 1905. Une hypothèse plausible serait qu'il ait enlevé la plaque de Morimont par patriottisme.

## Les acteurs

Des quatre jeunes gens réunis en juillet 1826, au milieu des ruines de Morimont, deux en tout cas ont laissé plus qu'une trace dans les annales du pays, soit Xavier Stockmar et Auguste Quiquerez. Les deux autres, s'ils connurent un destin moins brillant et une renommée moindre, y tinrent un rôle qui n'est pas négligeable.

Xavier Stockmar (1797-1864) fut le véritable chef des libéraux jurassiens. Homme d'affaires très actif, tribun hors du commun, il connut un destin politique tourmenté, tour à tour au pouvoir et contre lui. Membre des deux assemblées constitutives de 1831 et 1846, il fut le premier préfet de Porrentruy (1831-1835), député au Grand Conseil (1831-1839, 1850-1854, 1858-1862), trois fois conseiller d'Etat (1835-1839, 1846-1850, 1862-1864), conseiller national (1848-1851, 1854-1864). L'itinéraire exceptionnel de celui qu'on appela longtemps «l'homme du Jura» pour avoir rêvé d'autonomie pour son pays, a été retracé, avec un peu de

complaisance peut-être, par Victor Erard dans deux forts volumes des éditions de la Bibliothèque jurassienne, parus en 1968 et 1971.

Des deux frères Quiquerez, l'aîné, Louis (1796-1837), entra fort jeune au service de Hollande dans un régiment suisse capitulé jusqu'à l'époque de son licenciement en 1829 avec le grade de lieutenant-colonel. A Paris en 1830 et au début de 1831, il ne prit aucune part au mouvement révolutionnaire. Rentré au pays en été 1831, il est nommé l'année suivante major du 8<sup>e</sup> bataillon d'élite des troupes bernoises, dont il devient peu après le commandant. Député au Grand Conseil de 1834 à sa mort, il s'y distingua en 1836 par un discours éloquent en faveur des Articles de Baden, dont l'adoption valut au Jura catholique révolté une occupation militaire.

Auguste Quiquerez (1801-1882) fut tout à la fois ingénieur, historien, archéologue, géologue, homme politique et patriarche de sa famille. Il a laissé une œuvre écrite monumentale qui reste incontournable, en dépit de l'usure du temps et des partis-pris de l'auteur, très imbu de lui-même et d'une mégalomanie qui s'accentua avec l'âge. On lui reconnaît aujourd'hui le mérite d'avoir ouvert la voie à l'archéologie industrielle des montagnes jurassiennes. Son œuvre historique en revanche est fortement sujette à caution et sa vision du Moyen Age doit plus aux romans de Walter Scott qu'aux essais de Georges Duby. Très engagé en politique, il participe au mouvement de 1830; il est député au Grand Conseil de 1837 à 1846, en même temps que préfet de Delémont. Très gouvernemental, il se brouille avec le séparatiste Stockmar en 1839. Il est lui-même écarté de la scène politique en 1846 avant d'être nommé ingénieur des mines du Jura, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort. Passionné des ruines, il restaurera le château de Soyhières, dont il est propriétaire, et travaillera à la restauration de celui de Morimont. C'est à lui qu'on doit, selon le témoignage de Xavier Kohler, la pose d'une plaque commémorant l'épisode du serment.

Olivier Seuret (1797-1861) s'engage, comme Louis Quiquerez, dès les débuts de la Restauration au service de Hollande. Rentré à Delémont en 1829 avec le grade de capitaine, il devient lieutenant de gendarmerie, position qu'il occupe au moment des troubles de 1830-1831 auxquels il participe. Il sera lui aussi membre du Grand Conseil de 1831 à 1833 et de 1843 à 1846, avant de succéder à Auguste Quiquerez à la préfecture de Delémont, où il restera jusqu'en 1850. Retiré à Develier, il s'y livre à l'agriculture et se fait aubergiste, jusqu'en 1861 quand on vient le chercher pour exercer les fonctions de maire de Delémont. Il meurt la même année.

## La genèse d'un symbole

Assez bizarrement, aucun texte public ne mentionne le serment de Morimont avant les années 1860. On peut se demander pourquoi, étant donné la réussite politique de l'objectif officiellement revendiqué, à savoir la libération du pays de l'oligarchie bernoise au profit d'un régime basé sur la souveraineté populaire et la démocratie représentative. On peut singulièrement douter que les conjurés se soient tenus à ce seul but, somme toute assez limité, si on raisonne dans les termes de liberté et d'indépendance qui les mobilisaient.

La manière dont Auguste Quiquerez parle des prémisses de la révolution de 1830 dans le dernier ouvrage sorti de sa plume et publié après sa mort<sup>5</sup>, laisse voir clairement que «l'engagement de Morimont», comme il dit, postulait en premier lieu de «reconquérir l'indépendance» du Jura, c'est-à-dire d'ériger le pays en canton suisse, l'abolition du régime oligarchique découlant naturellement de ce premier postulat. C'est l'impossibilité où se sont trouvés les protagonistes de lever les multiples obstacles qu'impliquait la solution fédéraliste qui les fit appliquer leurs efforts à doter le canton de Berne tout entier des institutions démocratiques. La série de mouvements à caractère séparatiste ou autonomiste qui émaillent l'époque de la Régénération jusqu'à la constitution de 1846 qui reconnaît un statut particulier au Jura, démontrent suffisamment le sentiment national profond qui anime alors les élites. La transformation en 1848 de la confédération d'Etats qui composent la Suisse de 1815, en un Etat fédéral, à tendance unitaire, dominé par le parti radical, brise l'élan national des Jurassiens, mis en demeure de choisir entre l'attachement à la grande patrie et l'amour de la petite, sous peine de passer pour réactionnaires. C'est dans les années 1860, quand se précisent les menaces d'unification du canton au détriment des priviléges reconnus au Jura, que des voix s'élèvent à nouveau pour revendiquer «le Jura libre dans la Suisse libre». Or, c'est précisément à ce moment-là que fait surface le récit du serment de Morimont.

A notre connaissance, il en est fait mention pour la première fois dans la nécrologie d'Olivier Seuret, l'un des protagonistes, publiée dans le *Courrier du Jura* de Delémont, en date du 12 novembre 1861 :

[Olivier Seuret] fut un des quatre patriotes qui, en 1828, passèrent une journée au milieu des ruines du château de Morimont et, après avoir énuméré les maux qui affligeaient leur patrie, jurèrent de la délivrer un jour; ils tinrent leur serment en 1830. Seuret était à cette époque lieutenant de la gendarmerie du Jura, position délicate, où il sut rester fidèle aux engagements de Morimont sans trahir ses devoirs comme fonctionnaire public.<sup>6</sup>

Les patriotes sont quatre, ils ont tenu leur réunion en 1828 et ils jurent de délivrer leur patrie. On admet que la révolution de 1830 eut cet effet. L'article est anonyme, mais il peut avoir été écrit par Joseph Bonanomi, rédacteur du journal.

Trois ans plus tard, *Le Jura* de Porrentruy, du 15 novembre 1864, dans un article relatif au château de Morimont qu'on cherche à mettre sous protection, écrit :

*D'ailleurs, un souvenir cher aux Jurassiens s'y rattache ; c'est là que trois enfants du pays ont juré en 1830, par une noire nuit, de renouveler l'indépendance du pays. Bientôt après éclatait la révolution qui enleva au patriciat la direction des affaires.<sup>7</sup>*

La nuit est certes propice aux conjurés, surtout quand elle est noire, mais on voit mal – c'est le cas de le dire – comment une réunion aurait pu se tenir nuitamment dans ces ruines non encore débarrassées de la végétation qui les encombrait. Vision romantique et combien romanesque que celle-là ! Les conjurés ne sont plus que trois et ils se réunissent en 1830.

Il y a plus de sérieux dans ce qu'écrit le même journal, probablement documenté par Auguste Quiquerez lui-même, l'année suivante, le 26 juin 1865, parlant des ruines du même château qu'on est en train de réhabiliter :

*C'est dans ces ruines qu'[Auguste Quiquerez] avait conduit son frère ainé, M. Seuret et M. Stockmar en 1827, et que là, assis sous un vieux hêtre, ils promirent de réunir leurs efforts pour renverser le gouvernement oligarchique de Berne. On sait qu'ils ont tenu parole, au risque de leur vie et de leur liberté.<sup>8</sup>*

L'identité des quatre conjurés est déclinée ; la réunion s'est tenue en 1827, sous un vieux hêtre ; la promesse faite est celle de renverser l'oligarchie bernoise. Il n'est pas question de délivrer la patrie ou de renouveler l'indépendance du pays.

La rencontre de Morimont est évoquée par Auguste Quiquerez lui-même lors de l'inauguration à Porrentruy du buste de Xavier Stockmar dans le jardin de l'Ecole cantonale, le 8 octobre 1868. Parlant «de ce Jurassien par excellence qui, en 1830, nous aida à tous à secouer le joug du patriciat et à reconquérir une place au soleil de la liberté», il dit :

*Déjà quelques années auparavant, lui, le capitaine Seuret, mon frère ainé et moi, nous avions juré, au milieu des ruines d'une forteresse féodale, de saisir la première occasion d'affranchir le Jura de l'oppression qui pesait sur lui depuis 1815. Plus d'un d'entre vous a assisté à ces luttes de 1830 et 1831, lorsqu'au risque de la vie et de la liberté, on combattait de la plume et des bras pour obtenir une place honorable dans la Suisse indépendante. (...) Si, en 1840, [Xavier Stockmar] rêva une indépendance qu'on eut dû conquérir plus tôt, ce rêve tardif témoigne à lui seul de son amour pour son pays.<sup>9</sup>*

Le nom de Morimont n'est pas prononcé, mais les conjurés sont nommés. Aucune date précise n'est avancée. Le serment porte sur l'affranchissement du Jura de l'oppression qui pèse sur lui depuis 1815. Il s'agit d'obtenir pour lui «une place honorable dans la Suisse indépendante».

Dans l'ouvrage qu'il rédigea peu avant sa mort relatant l'*Histoire de la révolution dans le Jura bernois, 1830 à 1831*, publié par l'Emulation à titre posthume, Auguste Quiquerez fait un récit plus circonstancié de l'expédition de Morimont :

*Vers 1826, [Xavier Stockmar] était employé dans le bureau des forges de Lucelle, lorsque deux de ses amis, L[ouis] et A[uguste] Quiquerez, engagèrent M. Olivier Seuret, alors au service de Hollande et qui se trouvait fortuitement en semestre avec le premier, à aller visiter les belles ruines du château de Morimont. Comme il fallait passer par Lucelle, ils invitèrent M. Stockmar à les accompagner. Assis au milieu de ces débris de la féodalité, ils discutèrent sur les moyens de ruiner aussi l'oligarchie qui opprimait le pays, et ils promirent de saisir la première occasion qui se présenterait pour atteindre ce but. La France en donna le signal les derniers jours de juillet 1830, et de suite après, ces patriotes jurassiens rappelèrent à M. Stockmar l'engagement de Morimont. Il n'en était pas besoin : mieux que personne, il comprenait que l'heure était venue de reconquérir l'indépendance ou du moins de secouer le joug du patriciat, pour donner au peuple des institutions plus libérales.<sup>10</sup>*

Ces lignes mettent en évidence que ce n'est pas par choix délibéré mais par le hasard des circonstances que les quatre hommes se sont retrouvés à «conspirer» à Morimont. Le renversement de l'oligarchie apparaît prioritaire, mais l'objectif de reconquête de l'indépendance reste le rêve caressé par Stockmar.

Enfin, dans la nécrologie qu'il consacre dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* de 1881 (publiés en 1882), à Auguste Quiquerez – à la fois son cousin du côté maternel et son oncle par alliance –, nécrologie dont il a puisé les éléments dans les papiers mêmes du défunt, Xavier Kohler évoque longuement le «fier castel» de Morimont, «ses tours croulantes, ses vastes souterrains, sa cour spacieuse», envahis par la végétation, et le fameux rendez-vous :

*Quelques rares touristes troublaient à longs intervalles le silence funèbre de ce lieu maudit. Où trouver un endroit plus propice pour conspirer ? Quelques patriotes résolurent d'en faire le Grütli jurassien. Vers 1826, Xavier Stockmar, Louis et Auguste Quiquerez, Joseph [en fait Olivier] Seuret de Delémont se rencontrèrent dans ces ruines. Après s'être entretenus de l'état des districts du Jura, des abus croissants des autorités baillivales comme les trois Confédérés en 1307, «ils jurèrent de saisir la première occasion pour secouer le joug du patriciat et rendre au pays quelques libertés». Morimont vit sans doute encore plusieurs fois les patriotes jurassiens visiter ses ruines discrètes. Il y a dix ans [Xavier*

Kohler se trompe, les travaux ont été entrepris en été 1865], la Société de conservation des monuments historiques d'Alsace... fit déblayer les décombres du vieux castel. Aug [uste] Quiquerez dirigea les travaux et suspendit à un arbre, au centre de la cour, un modeste médaillon en bois portant une inscription qui rappelle cette date mémorable.<sup>11</sup>

C'est ce texte de Xavier Kohler, apparemment rédigé à la hâte, qui introduit la notion de «Grütli jurassien», attaché depuis lors à Morimont. La référence à la Suisse est une constante du schéma politique adopté par Xavier Kohler et il applique au nationalisme jurassien les recettes du nationalisme helvétique. L'hypothèse qu'il émet de réunions subséquentes ne repose sur rien de concret. On apprend aussi que c'est Auguste Quiquerez lui-même qui, à la suite des travaux de déblaiement qu'il avait dirigés en 1865, suspendit à un arbre la fameuse inscription. Curieusement il est question d'un «modeste médaillon en bois». Or c'est une plaque de métal que le docteur Ceppi a vu en 1870. On peut donc penser que Xavier Kohler n'a jamais eu l'occasion de vérifier son allégué.

Telle est donc la tradition textuelle qui a conduit à faire, d'une rencontre fortuite dans un endroit certes chargé d'histoire mais sans rapport direct avec l'objet des discussions qui s'y tinrent, un haut-lieu de l'idée nationale jurassienne. A ce titre, Morimont occupe une place particulière dans les repères historiques qui jalonnent la lutte pour l'indépendance du pays.

## D'un serment l'autre

Alfred Ribeaud (1886-1954), qui fut l'un des initiateurs du premier mouvement séparatiste du XX<sup>e</sup> siècle et un membre marquant du Comité de Moutier, relevait, dans un article de presse paru au moment de la crise de 1947, toute la mystique attachée à ce mot:

*Moi-même, écrit-il, j'ai lu à Morimont, dans les premières années de ce siècle, la suggestive inscription. (...) Tout Jurassien ayant le cœur bien placé désire l'autonomie de ses vallées, ou, du moins, une fois, – au milieu des soucis, des exigences quotidiennes et des désillusions –, aperçoit-il un mirage d'indépendance. Que ce soit un regret, que ce soit un espoir, c'est toujours l'heure de Morimont.<sup>12</sup>*

L'année 1947, qui marque, avec l'affaire Moeckli, la relance de la Question jurassienne, coïncidait avec le centenaire de la Société d'Emulation. A l'occasion des festivités organisées pour célébrer cet anniversaire, le même Alfred Ribeaud écrivit une évocation théâtrale ayant pour titre *Le Rêve de Morimont*. Représenté à Porrentruy, à la salle de l'Inter, le 27 septembre, soit sept jours après l'assemblée de protestation tenue à

Delémont, cet acte prenait une résonance bien particulière. Il met en scène, sur fond d'idylle romanesque, une rencontre fictive, tenue en ces lieux en octobre 1846, entre Xavier Stockmar, rentré d'exil et ayant accédé pour la deuxième fois au Conseil-exécutif, et Jules Thurmann, son adversaire de 1839 avec lequel il vient de se réconcilier par l'intermédiaire de Xavier Kohler. Ensemble ils posent les bases d'un grand projet qui n'est autre que la fondation de la Société jurassienne d'Emulation, laquelle a vu le jour le 11 février de l'année suivante à Porrentruy. C'est un appel à l'unité des Jurassiens afin de travailler ensemble au bien commun, «dans l'union des forces intellectuelles». Le dialogue entre les deux hommes et un comparse du nom de Berbier précise les choses:

#### Scène 4

**Stockmar**

*Précisément, les hommes ainsi groupés devront s'imposer une règle, un devoir, et faire des adresses pour la poursuite d'un idéal: l'épanouissement du petit pays qui a besoin de tous ses fils. Le jour où ils seront nombreux et forts, ils commanderont à l'opinion.*

**Thurmann**

*Mais alors, c'est au peuple jurassien que vous enappelez?*

**Stockmar**

*Oui, je crois de toute mon âme que l'heure est venue.*

**Berbier**

*En somme, Monsieur Stockmar, vous pensez à une société de salut public.*

**Stockmar**

*Voilà un mot chargé de souvenirs... C'est peut-être vrai. J'ai toujours été révolutionnaire de quelque façon. Te souviens-tu, Berbier, de mon temps de Lucelle ?*

**Berbier** (gravement, appuyant sur chaque mot)

*Quand vous montiez à Morimont.*

**Stockmar, pensif**

*Le rêve merveilleux...*

*Et c'est pourquoi nous... Thurmann*

*Quel rêve ?*

**Stockmar**

*Un mirage d'il y a vingt ans. Vous ne pouvez pas savoir: vous étiez alors à Paris, à l'Ecole des Mines. C'était l'époque des enthousiasmes, avec Seuret et les deux Quiquerez. Un jour, nous sommes venus à Morimont et, au milieu des vestiges d'âges révolus, nous avons juré de délivrer le Jura de l'oligarchie bernoise.*

*Thurmann, avec un léger sourire*

*Déjà ?*

**Stockmar, dans un songe**

*Le passé...*

**Berbier**

*Oui, déjà ! Et bientôt ce fut 1830, les journées glorieuses, le grand souffle généreux, la victoire de la liberté, l'appel au renouveau... (Un silence. Puis, presque rageur) L'occasion perdue !*

**Thurmann, vivement**

*Nous n'avons rien perdu. Nous avons tout gagné. Nous jouissons de la paix helvétique. Le peuple a conquis ses droits. Nous sommes maintenant des citoyens égaux, libres, affranchis de toutes les entraves et de la tutelle des consciences.*

**Berbier**

*Dieu vous entende, Monsieur Thurmann, et faites-le lui croire ! Reconnaissez, Monsieur le conseiller d'Etat, que vous ne pensiez guère à ce qui vous attendait : les écœurements à Berne, l'expulsion, l'exil...*

**Thurmann**

*Il y a eu les retours étincelants, le triomphe, les actes réparateurs.*

**Stockmar**

*On a voulu me rendre justice. C'est vrai. Mais il ne se passe pas un jour où je ne sente, là-bas, l'isolement, l'hostilité à peine voilée, des gestes de supériorité qui blessent.*

**Berbier**

*Votre place était ici, - à notre tête !*

*Thurmann, à Stockmar*

*Vous servez encore la cause du Jura...*

**Stockmar**

*Qui sait?.. Vous avez peut-être raison, Berbier. Que voulez-vous, on croit bien faire... Thurmann, j'ai souvent douté de moi, de ma carrière tumultueuse. Un espoir m'a soutenu, qui aujourd'hui est une certitude: grâce à votre adhésion à mon idée, la sauvegarde de la personnalité jurassienne, du patrimoine de la race est assurée... Je puis retourner à d'autres labours et souffrir, en silence, des calomnies et de l'incompréhension. »<sup>13</sup>*

La pièce, qui s'achève par le chant de la *Rauracienne*, reprise en chœur par le public, «créa, écrit *Le Pays* de Porrentruy, une atmosphère de fol enthousiasme et auquel les derniers événements donnaient un relief saisissant.»<sup>14</sup> Le pluminatif du journal *Le Jura*, donnant son avis sur la «bluette» de M. Ribeaud, écrit: «Il était bien de circonstance, *Le Rêve de Morimont*, mais l'enthousiasme qu'il provoqua était vite rejoints par la mélancolie résultant de la constatation que le Jura est un sacrifié de l'histoire. Il y a énormément de sa faute à cela.»<sup>15</sup> Quant au correspondant du *Démocrate* de Delémont, c'est incidemment qu'il évoque la pièce de circonstance d'Alfred Ribeaud, «dont les personnages principaux – Stockmar et Thurmann – personnifient ces Jurassiens qui ont songé à faire du Jura une véritable entité, soulevèrent de vibrants applaudissements.»<sup>16</sup>

Le rêve ainsi évoqué correspondait trop à ses aspirations pour que le mouvement séparatiste né de la crise de 1947, devenu Rassemblement jurassien, n'appelle ses adhérents à s'en inspirer en organisant un pèlerinage sur les lieux. Ainsi le 7 octobre 1953, *Le Jura Libre* invite ses lecteurs à participer à la première course à Morimont, organisée par le Comité central le samedi suivant. Il s'agit de renouveler, en pensée, le serment de Morimont. Leurs adversaires traitèrent de mauvais Suisses et de comploteurs ces Jurassiens qui se rendaient en France pour conspirer contre l'Etat de Berne. Ces hauts cris, qui montraient que la provocation était payante, incitèrent plutôt qu'ils n'empêchèrent la récidive. Elle eut lieu le 7 juillet 1962 et Roger Schaffter sut, avec la verve et l'intelligence qui étaient les siennes, établir le parallèle entre le serment de 1826 et les aspirations des Jurassiens de ces années tournantes, dont nous sortons à peine:

*Sans Excellences, sans baillis, les Jurassiens aujourd'hui ne sont plus maîtres chez eux. D'autres qu'eux dictent leur loi dans nos vallées, d'autres qu'eux, quand leur sort même est en jeu, s'arrogent le droit de répondre à leur place. 136 ans après le serment de la liberté, nous assistons à l'étouffement systématique du peuple jurassien.*

*Et c'est pourquoi nous sommes ici, en ce lieu qu'on a appelé le Grütli jurassien. Nous avons voulu revenir aux sources de notre patriotisme. Que si les auteurs du serment de Morimont voyaient aujourd'hui ce qu'on a fait de la liberté qu'ils conquirent, que si Stockmar, Quiquerez, Seuret pouvaient contempler le spectacle d'un Jura à moitié soumis par les fils de ces campagnards auxquels ils apportèrent eux-mêmes la liberté, je suis persuadé qu'ils reviendraient à Morimont, qu'ils reprenaient leur combat, qu'ils renouvelleraient leur serment. (...)*

*Sous l'ombrage de ces hêtres, au milieu de ces ruines, nous en appelons à tous nos compatriotes, à ceux du Jura, et à ceux de l'extérieur, pour qu'ils accourent à nos côtés, pour qu'ils entendent la voix du pays qui les presse d'agir, afin que tous ensemble nous parachevions un jour l'œuvre des ancêtres en donnant au Jura cette liberté à laquelle il a droit, et qu'il appartenaît à la Suisse de lui garantir, Dieu le voulant, jusqu'à la fin des temps!<sup>17</sup>*

Ce nouveau serment de Morimont fut tenu le 23 juin 1974, quand le peuple jurassien exprima, par une majorité claire, sa volonté de quitter le canton de Berne pour former son propre Etat au sein de cette Confédération suisse qui n'avait pas su jusque-là lui offrir et lui garantir le droit d'être seul maître de ses destinées.

*Benoît Girard (Glovelier), historien, est bibliothécaire cantonal à Porrentruy.*

#### NOTES

<sup>1</sup>Paul-Otto Bessire: *Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle*, Porrentruy 1935, p. 318

<sup>2</sup>Ernest Ceppi: *Xavier Stockmar et la petite histoire*, Porrentruy 1931, p. 8

<sup>3</sup>Idem, p.14

<sup>4</sup>1750-1850 Berne: un canton en transition: une exposition du Musée d'histoire de Berne et de l'Institut d'histoire de l'Université de Berne 1982/1983, Berne 1982, p. 97, contient une reproduction de cette plaquette.

<sup>5</sup>Auguste Quiquerez: *Histoire de la réunion de l'ancien Evêché de Bâle au canton de Berne, 1813 à 1818. Histoire de la Révolution dans le Jura bernois, 1830 à 1831*, Delémont 1882, p. 138

<sup>6</sup>*Courrier du Jura*, 12 novembre 1861

<sup>7</sup>*Le Jura*, 15 novembre 1864

<sup>8</sup>*Le Jura*, 26 juin 1865

<sup>9</sup>*Actes de la Société jurassienne d'Emulation (ASJE)* 1868, Porrentruy 1869, p. 50

<sup>10</sup>Auguste Quiquerez: op. cit., p. 138

<sup>11</sup>ASJE 1881, Saint-Imier 1882, p. 294

<sup>12</sup>Archives historiques de la République et Canton du Jura (ARCJ): Fonds Alfred Ribeaud (1886-1954), dossier 86.

<sup>13</sup>ARCJ, ibid., dossier 87. Les ASJE de 1947 ont publié la pièce d'Alfred Ribeaud; l'extrait cité figure aux page 164-166.

<sup>14</sup>*Le Pays*, 29 septembre 1947.

<sup>15</sup>*Le Jura*, 30 septembre 1947.

<sup>16</sup>*Le Démocrate*, 29 septembre 1947.

<sup>17</sup>*Le Jura Libre*, 11 juillet 1962.

